



AVIS DE RECRUTEMENT
MONITEUR(-TRICE) QUALIFIE(-E)
PLAINE DE JEUX
ÉTÉ 2020

La Ville de Saint-Ghislain procèdera prochainement à la constitution de l'équipe d'encadrement des plaines de jeux d'été du 6 juillet au 7 août 2020 sous réserve d'instructions contraignantes ministérielles et/ou du Conseil national de sécurité.

OBJET DE LA MISSION :

Sous la responsabilité du Coordinateur de plaine de jeux, du Chef (fe) -moniteur (-trice) du service éducation et du Directeur général, le (la) moniteur(-trice) qualifié(e) assure l'encadrement des moniteurs non-qualifiés, des enfants de la relation avec les parents durant la période de plaine de jeux.

ROLES ET TACHES LIES A LA FONCTION DE MONITEUR(-TRICE) QUALIFIE(E) :

Rôles : Chaque section d'enfants par groupe d'âge a une équipe d'animation déterminée avant la plaine de jeux. Dans chacun des groupes, le moniteur qualifié est référent « de l'équipe » (animateur non-qualifié et stagiaire) et de son groupe d'enfants.

Tâches :

- Accueillir chacun des enfants chaleureusement en leur proposant une histoire, des jeux d'accueil,...
- Rédiger des fiches activités et réaliser un planning concerté avec ses collègues des activités du groupe
- Ecoler les moniteurs non-qualifiés et les stagiaires ou les nouveaux moniteurs.
- Proposer et animer des activités variées et originales
- Participer activement à la vie du groupe
- Répondre aux besoins de chaque enfant - Manger à table avec son groupe, veiller à ce que chaque enfant mange et boive et veiller au calme dans le réfectoire.
- Connaître les particularités des enfants présents dans le groupe (allergies, ...)
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.

- Assurer en cas de nécessité la surveillance de la garderie ou du ramassage en bus.

PROFIL RECHERCHE :

-Etre âgé de 18 ans minimum

-Posséder un brevet d'animateur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

COMPETENCES :

-Communiquer aisément, poliment et respectueusement avec tous les intervenants (parents, enfants, collègues, hiérarchie, ...);

-Faire preuve de réserve et de discrétion ;

-Faire preuve de réactivité ;

-Pouvoir exécuter toutes les tâches liées à la fonction.

TYPE DE CONTRAT :

-Contrat de travail à durée déterminée (étudiant ou autre)

-Horaire : 8H30 à 16H30 (heure de table soit 12H00-12H30 ou 12H30-13H00 sous forme de tournante)

Rémunération forfaitaire de 60 EUR par jour de prestation.

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service Education (Mme SWIECONEK C - 065/761912)

Les candidatures écrites (CV+ lettre de motivation) accompagnées d'un extrait de casier judiciaire Modèle 2, copies des diplômes et/ou attestations de formation (correspondants au profil recherché) ainsi que pour les étudiants, une attestation scolaire doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre et obligatoirement pour le 3 juin 2020 au plus tard (date de la poste faisant foi).

B. ANSCIAUX

Directeur général

D. OLIVIER

Bourgmestre